

# Commission thématique Risques

Président : **Mr FOURCROY**, représentant du Symcéc

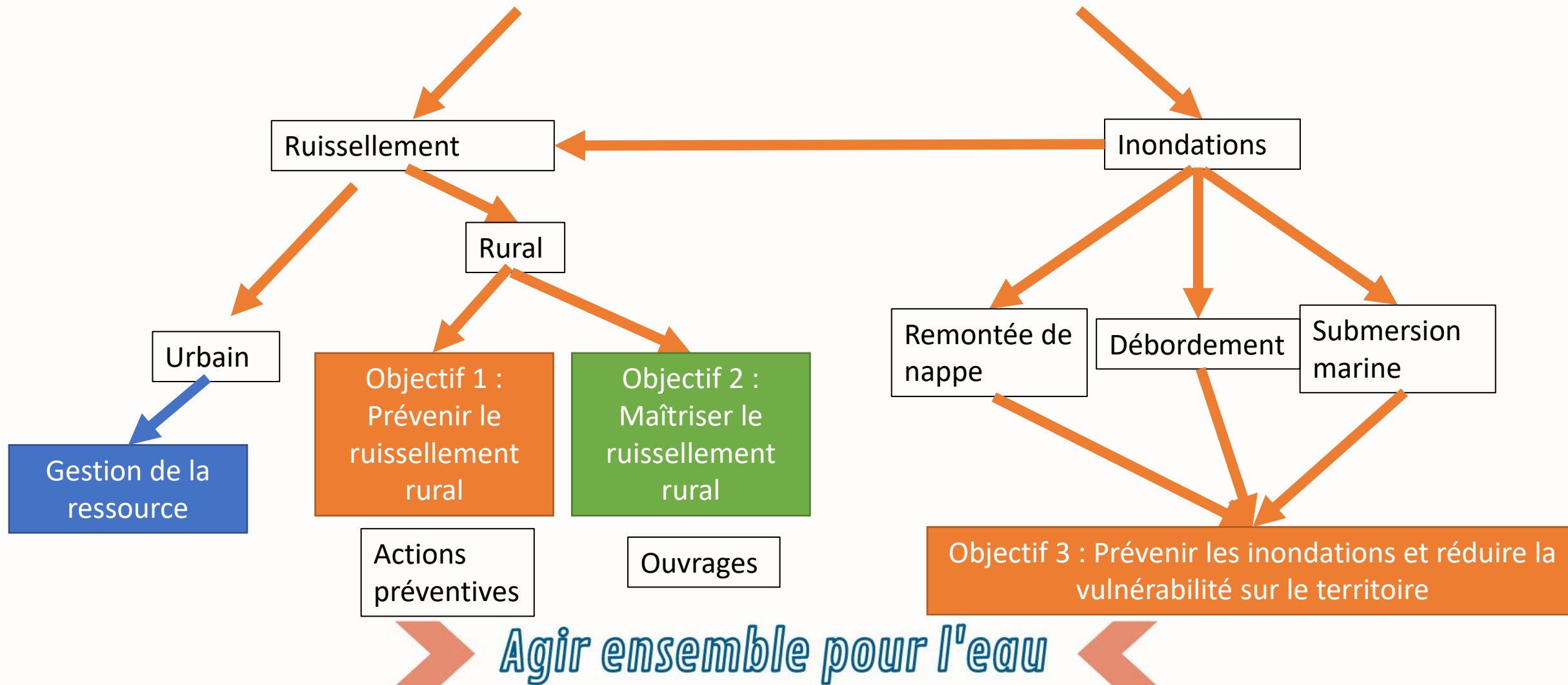
29/09/2022

# Ordre du jour

1. Introduction
  - a. Présentation de l'enjeu et des objectifs
  - b. Présentation de la méthode
  - c. Calendrier
2. Présentation de l'objectif
  - a. Argumentaire de l'objectif
  - b. Les points de mise en compatibilité avec le SDAGE 2022-2027
3. Les dispositions
  - a. Dispositions du SAGE actuel et devenir
  - b. Schéma d'une disposition
  - c. Liste d'actions proposées en lien avec les retours d'expérience
4. Point sur l'observatoire des prairies

# Introduction

## • Enjeu 2 : Prévenir, maîtriser et réduire les risques sur le territoire



# Introduction

- Commissions thématiques

- Donne les dispositions et orientations
- Une commission par objectif pour le premier cycle

- Groupe technique

- Répond à des points techniques précis (ex : les points de mise en compatibilité avec le SDAGE)
- Uniquement des techniciens

# Calendrier

- 1<sup>er</sup> cycle (2022)
  - 3 réunions (une par objectif) : Juin, fin septembre et fin novembre
    - Présentation des propositions de dispositions
    - Définition des objectifs de chaque disposition
    - Méthode
- 2<sup>nd</sup> cycle (2023)
  - X réunions pour :
    - La validation des travaux des groupes techniques
    - La formulation des dispositions avec échéancier, maître d'ouvrage, estimation financière
    - ...





# Objectif 2 :

Maîtriser le ruissellement rural



# Argumentaire

- MES : matières en suspensions
- Les MES sont un problème majeur sur notre bassin
  - Elles impactent la qualité des milieux aquatiques
    - Qualité physico-chimique
    - Colmatage des frayères
  - Perte du sol définitif pour l'agriculteur (engrais et amendements organiques perdus)

# Argumentaire

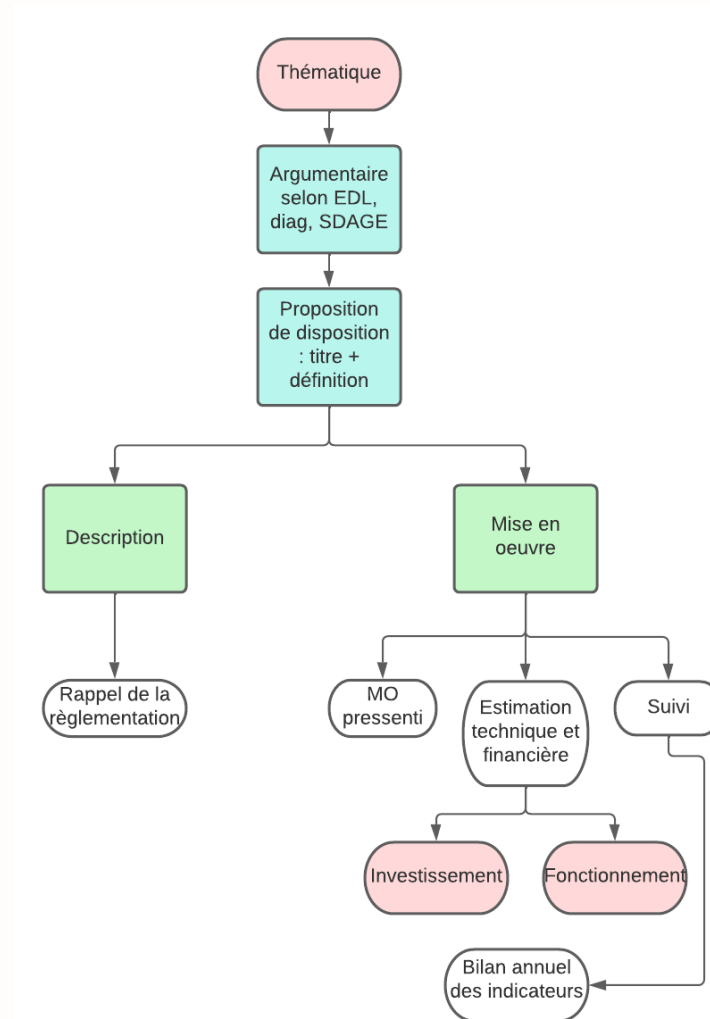
- Plus de 3 000 ouvrages d'hydraulique douce sur le territoire
  - Efficacité des ouvrages d'hydraulique douce limitée
    - Hydraulique : peine à gérer une pluie de retour 5 ans
    - Sédiments : en bon état, une fascine peut réduire de 70% le flux sédimentaire
- Nécessité de réfléchir à d'autres solutions et d'activer de nouveaux leviers pour une gestion sédimentaire plus globale à l'échelle du bassin versant dans la partie préventive
- Nécessité cependant de maintenir et restaurer ces ouvrages pour gérer les sédiments en amont d'autres ouvrages plus structurants (Objectif 2)



# Mise en compatibilité avec le SDAGE 2022

| Orientation du SDAGE | Dispositions du SDAGE                                                                                                                                                                                             |
|----------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| A-4                  | <ul style="list-style-type: none"><li>- Identifier les secteurs où l'érosion des sols a un impact sur les milieux aquatiques</li><li>- Eviter le retournement des prairies</li><li>- Conserver les sols</li></ul> |

# Schéma d'une disposition



# La liste des propositions d'actions

- Orientation 1 : Améliorer la réponse en hydraulique douce sur le territoire
  - Restaurer et entretenir les ouvrages d'hydraulique douce
  - Améliorer la connaissance sur l'efficacité des ouvrages
- Orientation 2 : Améliorer la gestion des ouvrages structurants
  - Privilégier les solutions fondées sur la nature
  - Restaurer et entretenir les ouvrages structurants pour améliorer l'efficacité

# Orientation 1 : Améliorer la réponse en hydraulique douce sur le territoire

- Restaurer et entretenir les ouvrages d'hydraulique douce
- Améliorer la connaissance sur l'efficacité des ouvrages



# Restaurer et entretenir les ouvrages d'hydraulique douce

- **Objectif**

- Maintenir la fonctionnalité des ouvrages d'hydraulique douce

- **Outils/Partenaires**

- Symcéa - Watersed

# Améliorer la réponse en hydraulique douce

- **Objectif**

- Améliorer l'efficacité des ouvrages d'hydraulique douce
- Améliorer la cohésion au sein du bassin versant

- **Contenu**

- La logique de placement des ouvrages
  - Fascine/ haie plutôt en amont
  - Bande enherbée ... plutôt en aval
- Diversifier le type d'ouvrage
  - Selon la problématique
- Anticiper le réchauffement climatique
  - Adapter le choix des essences

- **Outils/Partenaires**

- Symcéa - Watersed

# Orientation 2 : Améliorer la gestion des ouvrages structurants

- Privilégier les solutions fondées sur la nature
- Restaurer et entretenir les ouvrages structurants pour améliorer l'efficacité

# Privilégier les solutions fondées sur la nature

## • Objectif

- Eviter le recours à un génie civil lourds et privilégier les solutions plus « douces »

## • Outils/Partenaires

- Symcéa
- EPCI



# Restaurer et entretenir les ouvrages structurants

- **Objectif**

- Maintenir la fonctionnalité des ouvrages structurants

- **Méthode**

- Rédaction d'un guide des bonnes pratiques

- **Outils/Partenaires**

- Symcéa
- EPCI
- Chambre



- **Objectif**

- Devenir le référent technique prairies sur le territoire du SAGE de la Canche

- **Méthode**

- Etablir un inventaire des prairies stratégiques pour la gestion des ruissellements
  - Enjeu ZH
  - Lutte contre l'érosion des sols
  - Lutte contre les inondations
  - Compétences transversales
  - Biodiversité
  - CC : Stockage du carbone
- Signer une convention avec la DDTM pour être référent technique en cas de demande retournement
- Conseiller des compensations s'il y a retournement
  - Maintien de la haie
  - Bande enherbée
  - Plantation en prairie sur une autre parcelle présentant des risques similaires

- **Outils/Partenaires**

- Chambre d'agriculture (Stockage du carbone prairies ...)
- Symcéa
- Conservatoire des espaces naturels ou autre acteur (aspect biodiversité + ZH)
- DDTM

# L'observatoire des prairies : REX Seine-Maritime

- Les syndicats de bassin ont deux mois pour rendre un avis technique
- Mis en place le 26/02/2020 entre l'association des syndicats de bassin versants, la chambre d'agriculture et la DDTM
- Avis qui peut être favorable, sous réserve ou défavorable
  - Prescriptions concernant
    - La réalisation d'aménagements d'HD
    - Maintien des éléments paysagers
    - Adapter les pratiques culturelles
  - Joindre une carte avec les aménagements à prévoir
  - Les prescriptions doivent être réalisées dans un délai d'un an

# Actualités l'observatoire des prairies

